

Déclaration liminaire au Comité Technique Local du 4 février 2013

Monsieur le président,

Comme de coutume ce Comité Technique Local de début d'année se tient dans une période de mécontentement général, mais peut-on encore parler de période alors que le conjoncturel est devenu structurel.

Depuis plusieurs années les revendications de **Solidaires Finances Publiques** restent vaines devant une administration autiste recherchant, avec obstination, des gains de productivités sans se soucier de la situation des personnels.

Puisque vous semblez avoir oubliés ces revendications, nous les rappelons :

- **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois**
La restitution des emplois supprimés, seule garantie pour l'amélioration des conditions de travail, de la vie des agents dans les services et de l'exercice de toutes les missions. (NON à la réduction des missions et à l'interministérialité)
- L'arrêt des réorganisations, redéploiement et restructurations des services et du réseau comptable (NON à la fermeture des trésoreries)**
- La revalorisation du point d'indice et du régime indemnitaire,**
- L'accès automatique au 8ème échelon du grade d'AAP1 de la catégorie C**
- L'abrogation du jour de carence ;**
- Le maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers.**

Monsieur le Président, vous devez nous entendre, il faut arrêter le massacre des emplois, vous devez demander au Directeur général l'arrêt des suppressions d'emplois en Vendée, le maintien du budget de fonctionnement, car nous n'avons plus de moyens humains et matériels pour assurer correctement nos missions.

En ce qui concerne les points à l'ordre du jour, ne comptez pas sur **Solidaires Finances Publiques** pour cautionner vos ponts dit « naturels » qui n'ont rien de naturels. Nous vous rappelons que nous vous demandons chaque année la reconnaissance du travail des agents par l'octroi d'une ou deux journées supplémentaires. Vous persistez dans le principe « donne-moi ta montre, je te donnerai l'heure » en faisant poser des congés, là où vous pourriez offrir ces journées, tout cela en réalisant des économies d'électricité, de chauffage en fermant les sites.

Sur le sujet du règlement intérieur des CTL, tout d'abord, **Solidaires Finances Publiques** dénonce le refus de l'administration d'aménager localement celui-ci. Ensuite et en ce qui concerne l'article 21, celui-ci stipule que, lors d'un vote unanime et défavorable des Organisations Syndicales sur un projet, l'administration peut proposer « d'éventuelles modifications ». **Solidaires Finances Publiques** dénonce cet article et demande à ce que l'Administration propose **obligatoirement** des modifications à son projet initial. Enfin, nous dénonçons les différents reculs tant en matière d'autorisations d'absence, qu'en matière d'envahissement du CTL.

Concernant les points d'informations de ce CTL, sur le sujet de la revalorisation des locaux professionnels, il serait incohérent et irresponsable de vouloir mener à bien cette tâche sans un abondement d'effectif vu l'enjeu et l'importance de cette nouvelle mission.

Sur les travaux des Sables d'Olonne, sommes-nous en train de discuter les plans validés par la commission

immobilière qui ne se tiendra que dans 4 jours ?!?. Nous avons nettement l'impression que ce dossier ne correspond à aucune logique. Alors qu'il est en cours depuis plusieurs années, tout a été fait dans ces derniers mois dans l'urgence et sans véritable concertation à l'instar de la fusion des secteurs d'assiette. Beaucoup d'agents ont le sentiment de n'avoir pas été associés et écoutés alors que le temps impartit le permettait et le permet encore.

Enfin et pour terminer, vous souhaitez évoquer avec nous la déclinaison locale de la démarche stratégique du DGFIP. Cette démarche consistant à faire participer les agents à la construction de l'avenir de la DGFIP fait suite à de nombreuses expériences de ce type (DOS, GEM,.....) qui n'ont apporté aucune amélioration ni à la qualité des missions exercées, ni aux conditions de travail. En fait, ce n'est pas une déclinaison mais un déclin.

Notre démarche, à nous, est toute différente car nous estimons qu'il y a urgence à maintenir un service public de qualité. En effet, les organisations syndicales de la DGFIP ont rédigé un manifeste de l'agent des finances publiques. Nous vous invitons d'ailleurs à le lire et à le signer.